

Termes de Référence

ORGANISATION D'UN ATELIER DE CONCEPTION DES PROGRAMMES

DE MASTER PROFESSIONNEL SUR LA GESTION FONCIERE A L'UNIVERSITE DE KINSHASA (RDC)

Contexte

La République Démocratique du Congo, un grand pays au centre de l'Afrique est un exemple d'école, avec ses 2 345 000 Km², il s'observe une pression démographique sur le foncier dans certaines provinces. A ce jour, la République Démocratique du Congo est engagée dans un processus de réforme foncière depuis 2012 avec comme principaux livrables les documents des politiques foncières nationales et la nouvelle loi qui sera issue. Cette réforme vise notamment à résoudre les problèmes que pose la dualité du régime juridique des terres rurales, qui sont régies, à la fois par le droit écrit et le droit coutumier.

Les conflits au sujet des terres sont une caractéristique marquante de nombreuses situations de violents conflits. Quatre-vingt pour cent des affaires judiciaires en République démocratique du Congo concernent des litiges fonciers, tant dans les zones urbaines que rurales, souvent en raison d'une méconnaissance de la loi. Ceci rend les interventions dans la gouvernance des terres sensible sur le plan politique. Bien qu'elles aient pour objectif d'améliorer les pratiques de gouvernance foncières, les réformes entraînent souvent des résultats involontaires et imprévisibles, elles ont également des importantes répercussions sur la légitimité de l'Etat.

La République Démocratique du Congo, comme tous les autres pays africains, s'est vue confronter au défi du mouvement de la mondialisation du Système d'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU), mouvement ayant privilégié le Système Licence-Master-Doctorat, en sigle LMD.

Certes, pour marquer son engagement dans l'évolution internationale et par ricochet se fondant sur les textes légaux, le Gouvernement a prévu, dans sa feuille de route 2015-2016, de se doter d'un cadre normatif du système LMD contextualisé avec effets sur les curricula, les stratégies d'enseignement et de gestion, les modalités d'évaluation, les infrastructures et équipements, le profil d'enseignements et du personnel administratif, la recherche et les capacités en TIC.



Justification

L'Université de Kinshasa, l'une des plus grande et prestigieuse du pays, regorge de onze (11) facultés, mais le parcours des programmes de formation offerts par toutes ces facultés révèle **qu'il n'existe aucun programme de formation dans le domaine du foncier**, malgré le passage en cours au système LMD. On observe cependant la présence des quelques éléments d'enseignements sur le foncier à la Faculté des Sciences et Technologies, plus particulièrement au département des Géosciences (Gestion Foncière et législation foncière).

Il y a lieu de noter que ces enseignements ne sont pas alignés avec les lignes directrices de l'Union Africaine pour l'élaboration de curricula de formations sur la gouvernance foncière en Afrique. Il devient donc nécessaire pour l'Université de mettre à jour sa formation sur la gouvernance foncière en réponse aux besoins émergents du continent, qui sont également très importants pour la RDC. C'est dans ce contexte que l'Université de Kinshasa sollicite un soutien pour développer un programme de master en gestion foncière.

Procédure

En accord avec les lignes directrices de ALPC et de la politique de NELGA, il sera question dans un premier temps, d'inventorier toutes les filières (Facultés et Départements) ayant des incidences sur le foncier et de demander de prévoir un programme d'enseignement sur la gestion foncière. Cela permettra d'intégrer les questions foncières dans les programmes actuels et, dans le même temps, d'identifier les lacunes qui serviront de base à la conception d'un programme de master professionnel en gestion foncière. Le Master de sera hébergé au sein de son département de géosciences (géomatique),

L'Université de Kinshasa est en train de basculer du système classique au Système LMD, et les différentes facultés sont dans la phase de conception de leurs programmes des cours pour les différents profils et c'est pendant cette phase d'élaboration des programmes qu'il faille proposer un master sur le foncier étant donné que la question foncière n'a jamais été intégrée dans les programmes des cours et n'ont jamais jusqu'ici attiré l'attention des autorités.

Présentation du projet

Le Département des géosciences de la faculté des sciences et Technologies de l'Université de Kinshasa offre 6 filières de master :

- Aménagement du territoire et urbanisme
- Climatologie et changement climatique
- Gestion des ressources naturelles
- Gestion des catastrophes
- Géomatique appliquée
- Hydrologie et gestion des ressources en eau

Dans toutes ces filières, il n'y a que dans la filière Aménagement du Territoire et urbanisme ou nous trouvons deux cours ayant trait au foncier, dont « la législation foncière et la gestion



foncière ». Pourtant cette question devrait être l'une des priorités étant donné l'importance capitale de la question foncière.

L'objectif du cours proposé est d'intégrer la géomatique et les sciences sociales dans divers secteurs du développement, afin de faciliter la prise de décision et d'améliorer les compétences des professionnels formés à la gestion de l'espace et des ressources naturelles, étant donné que la terre est un sujet d'étude interdisciplinaire.

Le programme formera les apprenants dans l'utilisation des outils de la géomatique appliquée à l'Aménagement du territoire, à l'urbanisation, à la cartographie, à l'analyse spatiale, au changement climatique et à la géomorphologie. Il aura une orientation forte sur les connaissances techniques de la cartographie et de la télédétection avec la gestion des données spatiales pour l'amélioration de la prise de décisions. Il offrira également non seulement des orientations théoriques sur l'appropriation de l'espace par la conception des projets SIG utiles à l'amélioration des prises de décisions, mais aussi à l'organisation sociale des acteurs et les modes de gestion des ressources foncières.

Ce programme de master professionnel sera de courte durée : une année accompagnée de deux stages professionnels interdisciplinaire et transversale.

A la sortie de la formation, les lauréats seront appelés à travailler sur les projets de mise en place et de gestion du cadastre numérique, la conception et la gestion des bases de données SIG et l'accompagnement du développement des 145 territoires du pays, des services décentralisés et des ONG Nationales et Internationales.

Proposition d'atelier

Cette proposition a pour objectif principal de solliciter un appui financier pour l'organisation d'un atelier portant sur la conception des programmes et des contenus des enseignements d'un master professionnel au Département des géosciences (Géomatique), faculté des Sciences et Technologies à l'Université de Kinshasa, en République Démocratique du Congo.

Dans le cadre de la mise en place de ce master en gestion foncière, nous aurons besoin de mobiliser les experts et parties prenantes suivants :

- Géomatique ;
- Enseignants de l'école de cadastre ;
- Autorités coutumières ;
- Photogrammétrie ;
- Experts du Ministère ;
- Experts de la CONAREF ;
- Juriste ;
- Politologue ;
- Sociologue ;
- Anthropologue ;

Il s'agira de prendre en charge leur expertise pour développer les contenus des cours proposés ci-dessus et de les mettre au format LMD.

Les objectifs spécifiques de cette proposition de projet sont :

1. Organiser un atelier de conception et mise en place des contenus d'un programme de master en gestion foncière d'une durée de 5 jours ;
2. Sélectionner et rassembler la documentation nécessaire pour la préparation et l'organisation de l'atelier ;
3. Produire un document final qui va présenter le contenu du master élaboré.
4. Présentation du dit document aux autorités pour sa validation.

Cet appui financier permettra ainsi d'améliorer « les possibilités de formation et les programmes d'études sur la gouvernance foncière » à l'Université de de Kinshasa, au travers de la création d'un cadre de concertation entre tous les acteurs clés concernés par l'activité.

Calendrier des activités

Les activités du projet s'organiseront en trois temps : les activités préparatoires qui se feront avant l'atelier, l'atelier proprement dit avec son lot d'activités et les activités post atelier qui seront focalisées sur la finalisation des documents. La mise en œuvre du projet se fera sur un mois ainsi qu'il suit :

- Les activités préparatoires seront centrées sur les objectifs spécifiques 1 et 2, et tiendront sur deux semaines avant l'atelier ;
- L'atelier qui se tiendra sur une semaine ;
- Les activités de finalisation des documents se feront après l'atelier sur une semaine.

Tableau 1 : Planification des activités

Semaine 1			
Jour	Activité	responsable	Observation
Jour 1 et 2	Contact des acteurs clés concernés par la mise en place des contenus des cours	Comité d'organisation (compose de membre des départements offrant des enseignements sur le foncier)	Une identification des acteurs clés aura été faite au préalable.
Jour 3	Concertation du comité d'organisation autour des entretiens avec les acteurs clés	Comité d'organisation	
Jour 4	Elaboration d'une liste définitive des participants	Comité d'organisation	
Jour 5	Envoi des invitations	Comité d'organisation	
Semaine 2			

Jour 1 et 2	Recherche des documents pertinents	Comité d'organisation	En collaboration avec le Ministère des Affaires Foncières (MIAF), Ministère d'Aménagement du territoire et la Commission Nationale de la Réforme Foncière (CONAREF)
Jour 3	Réflexion autour des documents	Comité d'organisation	
Jour 4	Elaboration des programmes et supports pour l'atelier	Comité d'organisation	
Jour 5	Impression et classement des documents de l'atelier	Comité d'organisation	
Semaine 3			
Jour 1	Arrivée et accueil des participants	Comité d'organisation	
Jour 2	Cérémonie officielle d'ouverture de l'atelier et début des travaux en plénière	Comité d'organisation et experts	
Jour 3	Travaux en plénière	Comité d'organisation et experts	
Jour 4	Travaux en groupe	Comité d'organisation et experts	
Jour 5	Travaux en plénière, synthèse et clôture	Comité d'organisation et experts	
Semaine 4			
Jour 1, 2, 3, 4, 5, 6	Finalisation des documents	Equipe technique	

Budget

Le budget estimatif pour la réalisation de ce projet, s'élève à quarante-quatre millions huit cent quatorze milles, quatre cent trente et un, vingt-cinq centimes (**44 814 431,25**) Francs Congolais, soit seize milles, huit cent soixante-quinze (**16 875,00**) Euros.

Le fichier Excel en annexe apporte des détails sur le budget de l'atelier.